

ACTION RADICALE

Les boîtes appâts anti-fourmis Fertiligène éliminent radicalement et durablement les fourmières en quelques semaines. Elles agissent efficacement sur les fourmis noires au stade de larves et adultes. Prêtes à l'emploi, elles s'utilisent à l'intérieur et aux abords de la maison : terrasses, murs et dallages.

MODE D'ACTION

Les boîtes appâts anti-fourmis Fertiligène contiennent deux matières actives puissantes à très faible dose. Les fourmis attirées par l'appât rentrent dans les boîtes, prennent l'appât puis le transportent dans la fourmière provoquant la destruction totale de cette dernière par auto-empoisonnement.

QUAND L'UTILISER ?

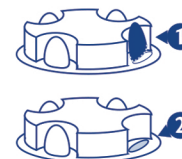
Traiter dès l'apparition des fourmis indésirables.



Période favorable de traitement.
 Période idéale de traitement.

COMMENT L'UTILISER ?

- Pousser avec les pouces les ergots vers l'intérieur, puis les détacher vers l'extérieur pour découvrir les trous d'entrée des fourmis.
- Placer la boîte sur le passage des fourmis et à proximité des fourmières :
 - À l'intérieur : 2 boîtes pour 15m².
 - À l'extérieur (autour de la maison) : 1 boîte par nid.
- Appliquer le produit uniquement dans des zones qui ne risquent pas d'être inondées ou mouillées, dans des zones non susceptibles d'être lavées, dans des zones à l'abri des rayons du soleil ou d'une source de chaleur, sur des surfaces non absorbantes.
- Pour optimiser l'efficacité du traitement, retirer ou empêcher l'accès à toute source de nourriture, l'appât devant être la source de nourriture principale à disposition des fourmis.
- Délai d'action : environ une semaine après l'ingestion de l'appât.
- Une campagne de traitement dure 28 jours.



En cas de non éradication de la fourmière à la fin de la campagne de traitement, attendre 7 jours avant de retraiter en plaçant la nouvelle boîte à un autre emplacement près du nid. Ne pas utiliser plus de deux boîtes pour une même fourmière.

Nom commercial : Boîte anti-fourmis spin. **Composition :** Spinosad 0,8 g/kg (CAS 168316-95-8), *Chrysanthemum cinerariaefolium*, extraits* 0,012 g/kg (CAS 89997-63-7). **Dose d'emploi :** à l'intérieur : 2 boîtes pour 15 m² ; à l'extérieur : 1 boîte par fourmière. **Type d'action :** TP18 insecticide contre les fourmis noires des jardins (*Lasius niger*). **Formulation :** Gel prêt à l'emploi.

*produit à partir de fleurs de *Tanacetum cinerariaefolium* ouvertes et mures avec un solvant hydrocarboné.

Produit biocide pour un usage grand public

- **H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme**
 - P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
 - P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie.
 - Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
 - Appliquer le produit à l'abri du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur).
 - Pour optimiser l'efficacité du traitement, respecter de bonnes pratiques d'hygiène : enlever ou empêcher l'accès à toute source de nourriture. L'appât doit être la principale source de nourriture disponible pour les fourmis.
 - Vérifier les boîtes appâts une fois par semaine.
 - À la fin de la campagne de traitement, collecter toutes les boîtes appâts en vue de leur élimination.
 - Si l'infestation persiste malgré le respect des instructions de l'étiquette, contacter un professionnel de la désinsectisation.
 - Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
 - Éviter d'utiliser les produits en continu.
 - Se laver les mains et la peau exposée avant les repas et après utilisation du produit.
 - Ne pas appliquer et conserver dans des endroits accessibles aux enfants.
 - Ne pas appliquer le produit sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les animaux, les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.
 - **En cas de contact avec la peau :** enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation, consulter un médecin ou contacter le centre antipoison.
 - **En cas de contact avec les yeux :** rincer les yeux à l'eau tiède pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. En cas de port de lentilles : rincer à l'eau tiède puis enlever les lentilles et continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 15 minutes. En cas d'apparition de signes d'irritation ou de troubles de la vision, consulter un médecin ou appeler le centre antipoison.
 - **En cas de contact avec la bouche ou d'ingestion :** rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison.
 - Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
 - Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égvier, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.
 - Ne jamais nettoyer les boîtes appâts à l'eau.
 - Stocker dans l'emballage commercial à l'abri de la lumière, dans un endroit frais.
- Numéro de lot et date de péremption dans des conditions normales de stockage : voir sur le côté de la boîte appât.

Questions et conseils

lapause
jardin.fr

0 805 090 036

Service & appel gratuits

EVERGREEN
Garden Care

Evergreen Garden Care France SAS
4, allée des Séquoias - 69760 LIMONEST.

MASSE NETTE

4 boîtes de 10g

CR899 (35)

FFOUB4

EMB :
27108



3 121970 197716